

Votre espace fiscal en ligne



Professionnels

Que vous soyez

- > Entrepreneur individuel
- > Membre d'une profession libérale
- > Représentant légal d'une EURL, d'une société de capitaux (SA, SARL), d'une société de personnes (SNC, SCI, SCP)
- > Expert comptable
- > ou toute autre personne mandatée

des services en ligne personnalisés sont à votre disposition, dans un espace sécurisé sur

www.impots.gouv.fr



www.impots.gouv.fr

Simplicité

Un service adapté à vos besoins : des informations personnalisées au moyen d'une navigation facilitée

Disponibilité

Consultez vos données et vos informations fiscales
24h/24, 7j/7

Sécurité

Un espace sécurisé grâce à votre certificat numérique
Une confidentialité des données garantie



Instrument de dialogue et de transparence

Suivez vos données en totale transparence : votre espace sécurisé vous offre désormais une vision identique à celle de l'administration sur vos déclarations et paiements



janvier 2005

Pour vous faciliter l'impôt

créez

vos espace fiscal sécurisé et abonnez-vous gratuitement à nos nouveaux services en ligne sur www.impots.gouv.fr

vos impôts à portée de clic !
Simple, rapide et sécurisé

MON ESPACE >



Un espace sécurisé
pour simplifier vos démarches
et vous faciliter l'impôt.



Comment créer son espace sécurisé ?

Un seul prérequis : **détenir un certificat numérique** référencé par le Ministère des Finances et délivré par une autorité de certification. (Certificat déjà utilisé dans le cadre de télétv@, téléc@rte grise, plateforme des marchés publics...).

- > **S'inscrire sur le Portail fiscal** pour créer votre espace sécurisé et adhérer pour votre entreprise ou celles qui vous ont mandaté aux services en ligne.
- > Pour chaque entreprise, **signer le formulaire et l'adresser au Service des impôts compétent** afin d'obtenir les habilitations nécessaires.
- > Vous accédez alors aux **nouveaux services en ligne**.

Pour vous aider dans vos démarches, vous disposez d'une aide en ligne et de visites guidées.

www.impots.gouv.fr

Accédez en toute liberté,
en toute simplicité
et en toute sécurité.

Votre espace fiscal en ligne

Où que vous soyez,
sans vous déplacer !



Accessibles gratuitement sur www.impots.gouv.fr

MON ESPACE >

les nouveaux services en ligne vous permettent de :

Consulter votre compte fiscal

Le compte fiscal vous offre une vision d'ensemble de vos déclarations et de vos paiements. Il vous permet aussi de suivre vos demandes de remboursement de crédit de TVA.

Payer en ligne l'Impôt sur les Sociétés et la Taxe sur les Salaires

Aujourd'hui, ce service est ouvert aux entreprises ne relevant pas de la Direction des Grandes Entreprises.

Gérer vos informations fiscales personnalisées

Vous pouvez recevoir et stocker dans un classeur documentaire les informations fiscales qui vous intéressent. Vous consultez librement votre agenda fiscal.

Accéder facilement au service en ligne de déclaration et de paiement de votre TVA (ou autres impôts et taxes tel que Taxe Foncière, Taxe Professionnelle...).

